

# EXT. GBO - Dépistage du cancer du sein: il faut savoir rester serein

samedi 17 mars 2018

14:39

Objet	<b>Dépistage du cancer du sein: il faut savoir rester serein - Une information du</b>
De	<a href="#">Groupement Belge des Omnipraticiens</a>
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	jeudi 15 mars 2018 17:15

Dépistage du cancer du sein

Cet email ne s'affiche pas correctement?  
[Afficher l'email dans votre navigateur.](#)



Groupement Belge des Omnipraticiens

Communiqué de  
presse



Chers membres,

Ci-dessous la réaction du GBO-MoDeS envoyée à la presse concernant la polémique suite à la publication au Moniteur de l'arrêté royal du 26 février 2018 à propos des nouvelles mesures de remboursement des examens de dépistage du cancer du sein.

## Dépistage du cancer du sein : il faut savoir rester serein et ne pas confondre dépistage et test diagnostic !

Dans le cadre du dépistage du cancer du sein la ministre de la santé propose de rembourser les mammographies pour les femmes entre 45 et 74 ans, qui sont asymptomatiques et sans facteur de risque particulier. C'est raisonnable au vu des données actuelles en la matière dans la littérature internationale. Pour les femmes à risque particulier ou avec un examen clinique suspect, les mammographies restent bien entendu remboursées et doivent le rester tout comme dans ces cas doit rester remboursé le bilan sénologique complet.

Nous ne nous rallions pas à l'avis de certains médecins belges qui contestent la mesure prise par la ministre puis suspendue sur pression d'un de ses partenaires au gouvernement, lui-même même sans doute sous pression de certains de nos collègues gynécologues et/ou sénologues.

Il n'est pas inutile de rappeler que la Cochrane collaboration (publications EBM) estime<sup>[1]</sup> que

pour 2000 femmes dépistées durant 10 ans, un décès sera évité, mais 10 femmes en bonne santé seront traitées inutilement. De plus 200 femmes sur ces 2000 femmes (1/10 !) seront en détresse psychologique durant des années en raison de résultats du test faussement positifs. Ils ajoutent que les traitements actuels plus efficaces diminuent encore le bénéfice potentiel du dépistage. Conclusion : même dans le cadre restrictif préconisé par la ministre, le dépistage est est relativement peu efficace, a fortiori dans un cadre plus élargi. Ajoutons que pratiquer des examens annuels systématiques chez des femmes dès 35 ans comporte aussi un risque de cancers radio-induits.

Le dépistage du cancer du sein reste donc un sujet très complexe où il faut mettre dans la balance le coût – efficacité mais aussi les risques comme, par exemple, des interventions inutiles et des taux d'irradiation évitable pour la population. Le dépistage par mammographie limité à une tranche de la population des femmes sera peut-être encore revu dans les années à venir selon de nouvelles données ou techniques d'examen plus fiables encore et moins irradiantes que les mammographies actuelles.

Il s'agira aussi d'améliorer encore nos connaissances des populations à risque pour leur adresser un dépistage plus ciblé.

On fait croire aujourd'hui à la population que le dépistage est en péril, alors que celui-ci est maintenu dans son cadre actuel (mammotest) et même un peu élargi pour la tranche d'âge. C'est C'est le dépistage « sauvage » à l'aide du code de remboursement mammographie diagnostique doublé d'une échographie non systématiquement requise qui est régulé (et non supprimé)

Les personnes à risque et celle présentant des symptômes (tuméfaction dans la poitrine, par exemple) pourront toujours bénéficier de la mammographie diagnostique.

Nous observons que la société belge des radiologies s'étonne elle aussi de la levée de bouclier bouclier actuelle.

Nous regrettons le tapage médiatique soulevé par la parution de cet arrêté puis par sa suspension. Tout cela sème le doute et le trouble au niveau des patientes et nuit aux efforts de sensibilisation des femmes au dépistage.

Il eut fallu prendre deux mesures avant publication de l'arrêté :

1. Une campagne de communication vers le grand public pour expliquer et sensibiliser les femmes aux bénéfices et inconvénients du dépistage et pour leur permettre de faire un choix raisonné avec leur médecin généraliste.
2. Une communication vers les médecins pour les avertir de la parution de l'arrêté et mettre à leur disposition tout le matériel pédagogique nécessaire pouvant servir de support de sensibilisation et d'explication en consultation. On sait déjà que les MG vont devoir passer passer encore plus de temps que d'ordinaire pour aider leurs patientes à voir clair !

Pour le GBO- MoDeS

[1] Gøtzsche PC, Jørgensen K. Screening for breast cancer with mammography. Cochrane Database of Systematic Reviews 2013, Issue 6. Art. No.: CD001877. DOI: 10.1002/14651858.CD001877.pub5

[CLIQUEZ ICI](#)

[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et à l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

GBO - 01/03/2018, tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

**Notre adresse :**

Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68

Woluwe-Saint-Lambert 1200  
Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)